



Marché de Noël : Appel à participation

Dans le cadre du traditionnel Marché de Noël, la Ville lance un appel à participation, ouvert aux acteurs économiques et associatifs, créateurs et créatrices, artisans.

Cette année, le traditionnel Marché de Noël se tiendra à partir du vendredi 2 décembre 2022 de 18h à 22h, le samedi 3 décembre 2022 de 10h à 20h et le dimanche 4 décembre 2022 de 10h à 18h, sur la Place de la Laïcité et le square de l'église.

Tout au long du week-end, de nombreuses animations seront proposées pour les petit.e.s et les grand.e.s. Des chalets seront également installés afin de permettre aux Romainvilloises et Romainvillois de venir chiner leurs cadeaux de fêtes et faire le plein de produits savoureux !

A cette occasion, la Ville lance un appel à participation, ouvert aux acteurs économiques et associatifs locaux, créateurs et créatrices, artisans, souhaitant vendre des produits locaux, originaux et de qualité.

Modalités de participation

Le chalet et le prêt de matériel sont gratuits.

Une participation financière liée aux animations de 100 € vous sera demandée.

Critères de sélection des candidatures :

Les critères de sélection sont les suivants :

- Les actions entreprises par le candidat pour le développement durable de la manifestation,
- La qualité, variété et l'originalité des produits proposés,
- Leur authenticité comme témoignage d'un savoir-faire reconnu étant précisé que la Ville privilégie des produits artisanaux et éco-responsables ainsi que les produits issus du terroir. Une attention particulière sera portée sur les circuits courts.
- La présentation soignée, festive, de qualité et en cohérence avec l'esprit de Noël des objets ou produits (mise en scène, décoration intérieure du chalet).

Il est précisé que la sélection tient compte de la diversité et de l'équilibre des produits offerts aux visiteurs du marché de Noël. Les contenants utilisés sur le marché de Noël à la vente alimentaire, gobelets, couverts, assiettes, emballages, etc... devront être recyclables, réutilisables ou biodégradables.

Hôtel de Ville

Place de la Laïcité
93231 Romainville Cedex
Tél. : 01 49 15 55 00
Fax : 01 49 15 55 55
www.ville-romainville.fr

Vous souhaitez candidater ?

Dépôt des candidatures avant le vendredi 21 octobre 2022 (délai de rigueur).

Nous vous remercions de bien vouloir compléter et renvoyer la fiche de participation, par mail à nchenut@ville-romainville.fr, ou par courrier à :

Mairie de Romainville
Service événementiel et protocole
Place de la Laïcité
93230 Romainville

Le service événementiel reprendra contact avec vous.

Informations pratiques sur l'évènement :

Vendredi 2 décembre de 18h à 22h

Samedi 3 décembre de 10h à 20h

Dimanche 4 décembre de 10h à 18h

Renseignements au 01 49 15 55 68

Hôtel de Ville

Place de la Laïcité

93231 Romainville Cedex

Tél. : 01 49 15 55 00

Fax : 01 49 15 55 55

www.ville-romainville.fr